

Au-delà de la conformité : catalyser la performance des filières café et cacao

Les secteurs du café et du cacao sont à la fois très importants pour les pays africains et l'industrie agroalimentaire belge et européenne.

L'immense majorité du cacao et du café est produite à petite échelle par des exploitant·es, pour qui ces cultures représentent une source vitale de revenus : en Côte d'Ivoire, pays qui assure environ 40 % de l'offre mondiale de cacao, le secteur compte pour près de 15 % du PIB et 35 % des exportations (dont 65 % absorbés par l'UE). En Belgique, le secteur du chocolat est un des piliers de l'industrie alimentaire.

Ces deux filières sont actuellement soumises à de fortes tensions : l'accélération des changements climatiques, la volatilité des cours mondiaux, la prolifération de maladies dues à des champignons et des virus, etc. De plus, l'entrée en vigueur de cadres réglementaires issus du Pacte Vert redessinent les conditions d'accès au marché européen : pour les pays producteurs, ces évolutions normatives représentent un risque majeur d'exclusion des petites exploitations, mais offrent simultanément une opportunité de professionnalisation et de captation d'une plus grande part de la valeur ajoutée, en vendant plus cher des produits respectueux de critères éthiques et de durabilité.

Par ailleurs, la filière cacao fait face aux défis économiques et qualitatifs liés au remplacement du cacao par de nouveaux produits de substitution dans la confection du chocolat.

Positionnement

Enabel promeut un modèle de développement intégré pour les filières cacao et café. En s'appuyant sur des partenariats public-privé, le renforcement de la gouvernance locale et la valorisation des terroirs par la qualité, Enabel vise à garantir un revenu vital aux producteur·rices tout en assurant la résilience climatique et la sécurité des chaînes d'approvisionnement européennes.

Son modèle s'inscrit dans sa Stratégie 2030 : construire des filières agricoles durables, qui profitent à tous les

acteurs concernés, et défendre une approche basée sur des partenariats équilibrés. Il s'agit de répondre aux besoins d'approvisionnement de l'industrie européenne tout en encourageant la création d'emplois décents, le respect de l'environnement et la conformité aux critères ESG.

Enabel permet à des coopératives et entreprises locales souvent vulnérables de devenir des partenaires économiques fiables et d'être mieux armées pour faire face aux exigences du marché international.

Son objectif n'est plus seulement de professionnaliser les coopératives, mais de transformer ces initiatives en opportunités d'investissement « bancables ». L'agence se positionne comme un catalyseur capable de maximiser l'effet de levier sur les financements publics et privés. Son action se déploie autour de huit axes complémentaires.

Les 8 axes d'action d'Enabel

1. Gouvernance d'entreprise et viabilité financière

Convaincue que la durabilité des entreprises repose sur leur professionnalisation et non sur de simples investissements matériels, Enabel procède à un transfert de compétences en gouvernance, gestion financière et business management. Cet accompagnement se traduit par la mise en place de manuels de procédures rigoureux, de descriptions de postes claires et d'outils de planification stratégique (méthodologie OGSM). Cela renforce le développement d'entreprises agricoles responsables, transparentes et fondées sur la délégation d'autorité.

Assurer un bon niveau de liquidité est fondamental. En effet, si les producteur·rices ne sont pas payé·es immédiatement, ils et elles ont tendance à se tourner vers des intermédiaires informels, ce qui compromet toute la chaîne de traçabilité. Pour s'en prémunir, les entreprises doivent impérativement maîtriser leurs coûts, s'appuyer sur des outils de gestion et faire preuve d'une totale transparence financière.

En Côte d'Ivoire, l'accompagnement de la coopérative COOPANEK a mis en lumière des anomalies bancaires, permettant d'annuler 1.787.770 FCFA (2.725,4 euros) de pénalités (agios) injustifiées sur une période de seulement cinq mois.



En Ouganda, la coopérative LAVISKSCOF a pu obtenir, gérer et rembourser intégralement un crédit de fonds de roulement auprès de la DFCU Bank, démontrant une viabilité financière remarquable.

2. Différenciation économique par la qualité

Enabel se positionne sur les segments de « spécialité » et de « fine saveur » afin de maximiser la valeur ajoutée captée par les producteur·rices. Cette stratégie de montée en gamme garantit des revenus plus décents tout en valorisant l'identité et le potentiel génétique uniques des terroirs africains.

Cela implique une sélection des fèves de cacao et des cerises de café, l'instauration de protocoles post-récolte et une ségrégation stricte des lots exportés pour cibler les marchés à plus haute valeur ajoutée. Ce travail implique également une communication constante avec les organismes nationaux de recherche, ainsi qu'un soutien aux institutions publiques pour orienter les stratégies nationales en faveur de la commercialisation de ces produits de qualité.

Les résultats ont été visibles lors du salon Chocoa à Amsterdam en 2026 où les coopératives ivoiriennes soutenues (Cafugo, Yeyasso et Scamed) ont largement dépassé le seuil des « cacaos d'excellence » et prouvé la très haute qualité de leur cacao.

Proposer un produit de grande qualité est une première étape, mais cela ne crée de la richesse que si l'on convainc les bons marchés. Enabel transforme la culture commerciale des entreprises productrices qui deviennent de véritables forces de vente capables de prospecter à l'international. Elle les équipe d'outils de communication professionnels pour structurer leur image et se démarquer notamment lors d'événements majeurs (Biofach, Salon du Chocolat, Chocoa, World of Coffee).

3. Revenu de subsistance, diversification économique et inclusion sociale

L'atteinte d'un revenu décent pour les ménages producteurs constitue un objectif important d'Enabel. Le calcul de l'écart de revenu décent (Living Income Gap) réalisé par Enabel, La Chocolaterie Galler et Fairtrade Belgium auprès des 350 ménages de la coopérative ivoirienne Yeyasso a révélé que 11 % d'entre eux vivaient sous le seuil d'extrême pauvreté, et que le cacao représentait 48 % de leurs revenus totaux.

Par conséquent, Enabel soutient des initiatives pilotes et participe à des groupes techniques visant à institutionnaliser un prix de référence pour un revenu vital. Son programme avec l'Union des coopératives de producteur·rices de café en Ouganda est axé sur la digitalisation de la chaîne de valeur pour imposer la transparence et faciliter le paiement effectif de ce prix de référence directement aux agriculteur·rices.

La vulnérabilité des communautés productrices face aux chocs asymétriques provient de leur dépendance excessive au cacao ou au café. Les études d'impact confirment qu'une diversification vers les cultures vivrières et d'autres cultures de rente ou des sous-produits (jus de cacao, engrais

biologiques à partir des résidus de récolte) est fortement corrélée à une meilleure situation économique globale des foyers. Les projets d'Enabel de diffusion des bonnes pratiques agricoles en Côte d'Ivoire ont généré une augmentation de 36,50 % des revenus nets à l'hectare dans la région Centre.

Parallèlement, l'agence travaille à l'inclusion sociale des productrices, souvent lésées par l'absence de droits fonciers légaux et par conséquent privées d'accès aux primes de qualité et aux paiements numériques. Pour sécuriser leur attribution de certificats fonciers, Enabel soutient le plaidoyer auprès des autorités coutumières et encourage la création d'Associations villageoises d'épargne et de crédit. Ces mécanismes financiers communautaires permettent aux femmes d'échapper à l'exclusion bancaire pour investir dans des activités complémentaires génératrices de revenus, et ainsi lisser les revenus pendant les périodes creuses de l'année agricole.

4. Contrainte réglementaire comme atout concurrentiel

L'exportation de produits agricoles vers l'Europe est marquée par un durcissement du cadre réglementaire avec notamment le Règlement sur la déforestation (RDUE). Enabel transforme la conformité aux normes en atout compétitif.

Le coaching en HREDD (devoir de vigilance en matière de droits humains et d'environnement) et les financements du Trade for Development Centre d'Enabel permettent aux coopératives africaines d'adapter leur gestion quotidienne aux impératifs européens. Ils se concentrent sur l'intégration d'outils concrets pour cartographier les risques sociaux et environnementaux, géolocaliser les exploitations agricoles et vérifier par satellite leur statut « zéro déforestation », tout en déployant des systèmes de due diligence numérique. Enabel soutient l'agence Côte d'Ivoire PME dédiée à l'accompagnement des entreprises et outille l'institution pour aider les PME locales à transformer les nouvelles exigences européennes (comme la Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité - CS3D) en leviers de compétitivité.

5. Agriculture climato-intelligente, agroforesterie et marchés du carbone

L'aggravation des chocs climatiques favorise les maladies des cultures, la baisse des rendements et la prolifération d'insectes ravageurs. Elle impose une réorientation complète des pratiques agricoles. Enabel y répond en promouvant l'agriculture climato-intelligente, notamment par l'intégration de systèmes agroforestiers dynamiques. Cette méthode restaure la biodiversité, protège les cacaoyers et caféiers du stress hydrique et thermique, et améliore la complexité aromatique des fèves par une maturation plus lente.

En Ouganda et en RDC, des centaines de milliers de plants forestiers d'ombrage à haute valeur commerciale (Macadamia, Cordia) ont été distribués aux producteur·rices de café. En Côte d'Ivoire, les actions de la TEI Cacao durable, mise en œuvre pour le compte de l'Union européenne, ont converti plus de 2.000 hectares aux pratiques agroforestières et préservé intégralement 64 hectares de forêt dense dans la région de Mabi-Yaya.

Au-delà de l'adaptation agronomique, ces efforts ouvrent des perspectives financières via la monétisation des services environnementaux. Enabel agit comme catalyseur de protocoles de paiements pour services écosystémiques. En restaurant des paysages agricoles dégradés pour qu'ils redeviennent des puits de carbone reconnus, ces mécanismes offrent un triple bénéfice durable : atténuation climatique globale, restauration massive des écosystèmes forestiers, et création d'une nouvelle source de revenus structurante, indépendante des cours boursiers pour les communautés rurales.

En Côte d'Ivoire, des conventions privées conclues avec des acteurs majeurs (Ferrero, Hershey, Valrhona, Ethiquable) ont mobilisé plus de 245.000 euros de primes directes versées à des milliers de producteur·rices s'engageant dans la protection des forêts. À plus grande échelle, Enabel soutient des études de faisabilité visant à intégrer des territoires entiers dans les marchés volontaires du carbone.

6. Investissements durables et structuration des acteurs agricoles

Afin de pérenniser la transition agroécologique et garantir l'accès à des capitaux adaptés pour les filières café et cacao, Enabel utilise l'assistance technique pour préparer les acteurs agricoles à devenir « bancables », en optimisant l'usage des fonds publics comme effet de levier pour les capitaux privés.

Enabel peut spécifiquement cibler des fournisseurs d'entreprises transformatrices bénéficiant d'investissements de la Société Belge d'Investissement pour les Pays en Développement (BIO) et d'autres institutions de financement du développement. Elle appuie, par exemple, techniquement des coopératives ivoiriennes de producteur·rices de cacao, fournisseurs d'une entreprise de transformation, la Compagnie Cacaoyère du Bandama, bénéficiant d'un investissement de BIO. Cette approche intégrée réduit les risques pour l'investisseur en consolidant la chaîne d'approvisionnement, tout en accélérant la professionnalisation des coopératives qui renforcent ainsi leur « bancabilité » à long terme.

7. Alliances avec le secteur privé et initiatives multipartites

Enabel s'engage dans la création de partenariats avec des entreprises belges et européennes, et répond à la demande politique d'aligner la coopération internationale avec la défense des intérêts de la Belgique et de l'UE. Son expertise, associée à celle du secteur privé, contribue à réduire les risques liés aux investissements et sécuriser les approvisionnements, tout en offrant un meilleur revenu aux producteur·rices.

En Côte d'Ivoire, Enabel et Puratos collaborent à l'amélioration de la qualité du cacao via des centres de fermentation et appuient les communautés avoisinantes. Cela permet d'octroyer une prime qualité aux producteur·rices et à Puratos de pérenniser son approvisionnement.

Les Cafés Rombouts et Enabel ont signé un protocole d'accord non contraignant pour partager leurs expertises en matière de

responsabilité sociale, accompagner les coopératives dans la rénovation de leurs plantations et l'amélioration qualitative dans les stations de lavage, et illustrer l'avantage direct de la coopération internationale pour les fournisseurs et acheteurs belges.

Pour donner une résonance à son travail et maximiser son impact, Enabel participe à des initiatives multipartites. En réunissant l'ensemble des acteurs d'une filière, ces plateformes connectent directement les entreprises africaines aux grands acheteurs européens de cacao et de café éthiques, et permettent surtout de s'attaquer collectivement aux défis systémiques de la déforestation et du revenu vital des producteur·rices, qu'aucun acteur ne peut résoudre seul.

Parmi ces alliances, l'initiative Beyond Chocolate, lancée en 2018, rassemble plus de 70 organisations couvrant environ 90 % du marché belge de production de chocolat. Ses objectifs sont ambitieux pour la filière cacao : garantir l'atteinte du « zéro déforestation » et assurer un revenu vital aux producteur·rices. Dans le même esprit, une Belgian Alliance for Sustainable Coffee (BASCOF) est en cours de structuration.

8. Consommation responsable comme vecteur de citoyenneté mondiale

La sensibilisation à la consommation responsable est au cœur de la stratégie de citoyenneté mondiale d'Enabel, partant du principe qu'un·e citoyen·ne actif·ve se manifeste par une connaissance des impacts sociaux et environnementaux de ses modes de consommation. Pour sensibiliser les consommateur·rices, Enabel utilise des outils pédagogiques destinés notamment aux jeunes, comme la pièce de théâtre-action Cacao Quest.

Recommandations

Capitalisant sur son expérience opérationnelle et anticipant l'adaptation aux exigences du Pacte Vert européen, Enabel formule plusieurs recommandations, structurées autour de cinq piliers, à l'attention des acteurs de la coopération, des gouvernements, du secteur privé ainsi que de tout autre partenaire technique ou financier.

1. Résilience climatique et marchés du carbone.

- Soutenir le renouvellement du matériel végétal et le déploiement de systèmes agroforestiers dynamiques pour restaurer la fertilité des sols et garantir la durabilité à long terme des parcelles.
- Consolider les bases de preuves scientifiques et la collecte de données primaires certifiées au niveau des coopératives pour permettre aux torréfacteurs et chocolatiers de formuler des allégations environnementales incontestables sur le marché européen.
- Accompagner l'intégration structurée des communautés de producteur·rices dans les marchés volontaires du carbone (haute intégrité, standards internationaux de certification carbone VCS/CCB) et les schémas de paiements pour services écosystémiques. Transformer les vergers en puits de carbone dote les producteur·rices d'une nouvelle source de revenus garantis face aux aléas climatiques.

- Utiliser les plateformes comme BASCOF pour concevoir des projets climato-intelligents continentaux qui pourraient s'arrimer au Global Gateway de l'UE, mobilisant une finance mixte.

2. Renforcement des entreprises locales.

- Renforcer une gouvernance formelle et déléguée en séparant rigoureusement les prérogatives des conseils d'administration de celles des équipes de gestion et systématiser l'utilisation de cadres de planification pluriannuels de type OGSM.
- Sécuriser un accès aux fonds de roulement pour les coopératives via des garanties de crédit, des instruments de financement mixte, l'imposition de préfinancements structurés dans les contrats d'achat internationaux, ou d'autres types d'accès au financement.
- Financer le déploiement de logiciels de gestion intégrés pour assurer une transparence financière auditable et préparer les entreprises agricoles aux audits et autres analyses visant à consolider la confiance des investisseurs.
- Faciliter l'obtention de certificats fonciers pour les agricultrices, pour garantir que les primes de qualité profitent à celles qui exécutent le travail agricole.

3. Valeur ajoutée et accès au marché

- Co-financer la création de centres de fermentation et de séchage modernes et apporter une assistance technique en analyse organoleptique, afin d'homogénéiser les lots, réduire les taux de réfaction, maximiser le potentiel aromatique inexploité de la génétique africaine et pénétrer les marchés de spécialité.
- Accompagner techniquement les démarches locales visant à créer et protéger la propriété intellectuelle via des Indications géographiques protégées auprès de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle, afin de « décommoditiser » l'origine des produits ouest-africains et de lutter contre l'anonymisation de la valeur.
- Financer le déploiement d'outils de communication pour concrétiser une présence digitale et faciliter les mises en relation directes B2B sur les salons internationaux.
- Mettre en place des « cliniques de contrats » et un coaching juridique des entreprises de production en vue de leurs négociations commerciales et garantir ainsi des

pratiques d'achat équitables et des clauses de partage des risques dans les chaînes d'approvisionnement.

- Intégrer systématiquement les filières dans la dynamique des corridors stratégiques soutenus par l'UE (Global Gateway) : coupler l'amélioration des infrastructures logistiques à un appui direct aux capacités productives des coopératives riveraines. Mobiliser les instruments de finance mixte (fonds de garantie EFSD+) via la Team Europe pour réduire les risques liés aux investissements et garantir que ces corridors profitent aux communautés locales.

4. Maîtrise réglementaire (RDUE, ECGT, CS3D) et transparence.

- Soutenir le déploiement des systèmes nationaux de traçabilité (bases de données des producteur-rices, géolocalisation des parcelles), garantir une appropriation des données par les producteur-rices ainsi que l'interopérabilité avec les systèmes déployés par les grands acheteurs.
- Intégrer des processus de vigilance raisonnable en matière de droits humains et d'environnement dans la gestion quotidienne des organisations.

5. Plaidoyer et sensibilisation.

- Utiliser l'échéance de la directive ECGT (visant à donner aux consommateur-rices les moyens d'agir en faveur de la transition écologique) comme une opportunité de plaidoyer pour promouvoir la transparence du marché et informer les citoyen·nes sur les allégations vertes fiables, renforçant ainsi la demande pour les produits certifiés éthiques.
- Utiliser le plaidoyer politique et l'influence des alliances sectorielles (Beyond Chocolate, BASCOF) pour standardiser l'adoption des pratiques d'achats responsables, encourager l'intégration du Prix de référence pour un revenu vital dans les contrats commerciaux internationaux, tout en promouvant la diversification au niveau des producteur-rices pour accroître leur résilience.
- Financer des outils pédagogiques ciblant spécifiquement les jeunes consommateur-rices et le public scolaire, afin de les sensibiliser concrètement aux interdépendances au sein des filières et aux enjeux du prix juste.



**Agence belge
de coopération internationale**
Société anonyme de droit public
à finalité sociale

Rue Haute 147
1000 Bruxelles, Belgique
T + 32 (0)2 505 37 00
info@enabel.be
www.enabel.be



Rédaction
Samuel Poos, Sofie Van Waeyenberge, Sabine Soetens, Désirée Bossé-Blé

Édition
Sonia Gsir

Publié en français, néerlandais et anglais.



Belgique
partenaire du développement